













# Les gymnases ptolémaïques dans la *chôra*: un exemple de transferts culturels entre παιδεία et contexte militaire

*Silvia Bussi*

DOI: <https://doi.org/10.7359/1506-2024-buss>

Là où il y a des Grecs, on trouve un gymnase: cela est tellement vrai que de la Méditerranée jusqu'à Aï Khanoum les sources, archéologique, épigraphiques, papyrologiques et littéraires, en attestent dans chaque cité du monde hellénique voire hellénisé<sup>1</sup>.

De ce point de vue, l'Égypte ne fait nullement exception: Strabon<sup>2</sup> nous parle du grand gymnase d'Alexandrie comme du plus beau parmi les monuments dont est embellie la capitale du royaume lagide, et l'on sait aussi que la ville en avait plusieurs. De même, Ptolémaïs et Naucratis, les autres deux *poleis* d'Égypte, avaient leurs gymnases, ce qui est bien lo-

---

<sup>1</sup> J. Delorme, *Gymnasion. Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'Empire romain)*, Paris, De Boccard, 1960; C. Pélékidis, *Histoire de l'éphébie attique*, Paris, De Boccard, 1962; B. Legras, *Néotés. Recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, Genève, Droz, 1999; *Das hellenistische Gymnasion*, herausgegeben von D. Kah und P. Scholz, Berlin, Akademie Verlag, 2004; N.M. Kennell, *Ephēbeia: A Register of Greek Cities with Citizen Training Systems in the Hellenistic and Roman Periods*, Hildesheim, Weidmann, 2006; A. Chankowski, *L'éphébie hellénistique. Étude d'une institution civique dans les cités grecques des îles de la Mer Égée et de l'Asie Mineure*, Paris, De Boccard, 2010; F. Daubner, "Gymnasia: Aspects of a Greek Institution in the Hellenistic and Roman Near East". In *Religious Identity in the Levant from Alexander to Muhammad: Continuity and Change*, edited by M. Blömer et al., Turnhout, Brepols, 2015, pp. 33-46; J.L. Friend, *The Athenian Ephēbeia in the Fourth Century*, Leiden, Brill, 2019; T.R. Henderson, *The Springtime of the People: The Athenian Ephēbeia and Citizen Training from Lykourgos to Augustus*, Leiden, Brill, 2020; M. Paganini, *Gymnasia and Greek Identity in Ptolemaic Egypt*, Oxford, Oxford University Press, 2022; S. Caneva, "Le rôle du gymnase. Espace, rituels et acteurs". Dans *Les cultes aux rois et aux héros à l'époque hellénistique. Continuités et changements*, édité par G. Lenzo, C. Nihan et M. Pellet, Tübingen, Mohr Siebeck, 2022, pp. 355-397, en particulier 379-384.

<sup>2</sup> XVII 1, 10.

gique, en s'agissant de cités en termes politiques et de statut (bien qu'insérées dans le contexte d'une monarchie).

Mais en dehors des cités, on trouve en Égypte ptolémaïque des gymnases tant dans les métropoles de nome que dans certains villages (*kô-mai*) de la *chôra*: cela constitue en effet une "exception égyptienne" bien réelle qui mérite d'être reconsidérée, notamment à la lumière des récentes études qui ont permis de bien mieux connaître la société hellénistique aux bords du Nil, tant dans sa composante autochtone que dans celle grecque. Cette enquête sera menée en s'appuyant sur les sources documentaires et on essayera d'aboutir à des hypothèses interprétatives dans le cadre des transferts culturels, très riches et exceptionnellement bien attestés dans le royaume des Ptolémées.

## 1. LES SOURCES: TOPOGRAPHIE ET CHRONOLOGIE DES GYMNASES ÉGYPTIENS

En ne pouvant pas affirmer la présence d'un gymnase dans un site sur la seule base d'une attestation isolée de gymnasiarque (lequel pourrait bien avoir exercé ailleurs sa charge), on retiendra toute référence explicite au gymnase, aux éphèbes, aux *neaniskoi*<sup>3</sup>, aux *mellakes*<sup>4</sup>.

Pour le III<sup>e</sup> s. av. J.-C., en dehors d'Alexandrie, nous avons des attestations sûres pour Ptolémaïs<sup>5</sup>, Naucratis<sup>6</sup>, Louxor (Thèbes)<sup>7</sup>, Thmouis, village du nome mendésien<sup>8</sup>, Philadelphie<sup>9</sup>, Mouchis<sup>10</sup>, dans le nome Arsinoïte, et Samareia<sup>11</sup>, dans le même nome du Fayoum. A cette liste vient s'ajouter Philoteris, encore un village du Fayoum, dont le gymnase est connu grâce à de récentes fouilles allemandes<sup>12</sup>.

---

<sup>3</sup> Legras, *Néotés*, en particulier pp. 196-216.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 134-135; cf. aussi B. Legras, "Mallokeurria et mallocourètes. Un rite de passage dans l'Égypte romaine", *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 4 (1993), pp. 113-127, notamment sur le lien entre le rite de la coupe de la chevelure et l'accès à l'éphébie en Égypte romaine.

<sup>5</sup> I. Louvre 4, 240/239 av. J.-C.

<sup>6</sup> I. Delta I 750, 221-205 av. J.-C.

<sup>7</sup> Prose 15, 221-205 ou 205-180 av. J.-C.

<sup>8</sup> SEG II 864, 294/293 av. J.-C.

<sup>9</sup> P. Cair. Zen. II 59225 (253 av. J.-C.) et 59254 (251 av. J.-C.); P. Ryl. IV 562 (251 av. J.-C.); PSI IV 391 (242 av. J.-C.) et 418 (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.); P. Cair. Zen. IV 59586 (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

<sup>10</sup> P. Sorb. III 105, 224-218 av. J.-C.

<sup>11</sup> P. Ent. 8, 221 av. J.-C., Magdola.

<sup>12</sup> C. Römer, "The Gymnasium at Philoteris/Watfa in the Fayum". In *News from Texts and Archaeology*. Acts of the 7<sup>th</sup> International Fayoum Symposium (Cairo and the



Pour le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. nous avons encore Ptolémaïs<sup>13</sup>, Thèbes<sup>14</sup>, Arsinoë<sup>15</sup>, peut-être Pharbaïthos, dans le nome tinite<sup>16</sup>, Théadelphie<sup>17</sup>, Pathyris<sup>18</sup>, Ombos<sup>19</sup>, Thmouis<sup>20</sup>, Psenamosis (Delta occidental)<sup>21</sup>, peut-être Euhéméria<sup>22</sup>, Sébennytos<sup>23</sup>.

Enfin, pour le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. nous avons des attestations provenant de l'Arsinoïte<sup>24</sup>, de Thèbes<sup>25</sup>, Ptolémaïs<sup>26</sup>, Coptos<sup>27</sup>, Aphroditopolis<sup>28</sup>, peut-être Philae<sup>29</sup>.

Cette liste<sup>30</sup> permet d'observer qu'au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. les gymnases, outre que dans les trois *poleis*, se situent au Fayoum, donc dans une région où la présence de Grecs est extrêmement concentrée, tant dans le domaine

---

Fayoum, 29 October - 3 November 2018), edited by C. Römer, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2020, pp. 109-121; P. Kopp, "Water Management in Philoteris". In *News from Texts and Archaeology. Acts of the 7<sup>th</sup> International Fayoum Symposium* (Cairo and the Fayoum, 29 October - 3 November 2018), edited by C. Römer, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2020, pp. 123-135; Paganini, *Gymnasia*, pp. 72-77.

<sup>13</sup> Prose 27, 104 av. J.-C.

<sup>14</sup> SEG VIII 694, III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

<sup>15</sup> I. Fay. I 21, 157/156 av. J.-C.

<sup>16</sup> I. Louvre 13, 157/156 av. J.-C. Il s'agit en effet d'une attestation très faible: la dédicace d'un trône à Hermès et Héraklès, les dieux grecs du gymnase. Aucun terme spécifique renvoyant au gymnase n'apparaît au fait dans l'inscription.

<sup>17</sup> I. Fay. II 103 et 104, les deux datées de 150-149 av. J.-C.; I. Fay. II 119, II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

<sup>18</sup> P. Dryton 39, 137/136 av. J.-C.; Chrest. Wolck. 11a, 123 av. J.-C.; SB XX 14728, 103 av. J.-C.

<sup>19</sup> Prose 21, 135 av. J.-C.

<sup>20</sup> SEG VIII 504.

<sup>21</sup> I. Delta I 446, II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

<sup>22</sup> SB VI 8964, 103 av. J.-C.

<sup>23</sup> SB II 1106, II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

<sup>24</sup> I. Fay. III 200-202, 98, 95 et 94 av. J.-C.; I. Fay. I 8, Arsinoë, 88-80 av. J.-C.

<sup>25</sup> OGIS 194, 42 av. J.-C.

<sup>26</sup> SB I 2264, I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

<sup>27</sup> I. Metr. 4.

<sup>28</sup> SEG VIII 531, 57/56 av. J.-C.

<sup>29</sup> I. Philae 32, 89 av. J.-C. Pour les premières années de la domination romaine nous avons encore des attestations de gymnases vraisemblablement remontant à l'époque lagide: BGU IV 1188 (15/14 av. J.-C.) et 1189 (I<sup>er</sup> s. av. - I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., concernant respectivement les village de Koma et de Bousiris; de cette dernière *kome* provient aussi BGU IV 1201, daté de l'an 2 apr. J.-C. et qui mentionne le gymnasiarque du village).

<sup>30</sup> D'autres listes ont été proposées, notamment par Legras, *Néotés*, p. 209 n. 58; W. Habermann, "Gymnasien im ptolemaïschen Ägypten. Eine Skizze". In *Das hellenistische Gymnasium*, herausgegeben von D. Kah und P. Scholz, Berlin, Akademie Verlag, 2004, pp. 335-348; Paganini, *Gymnasia*, pp. 49-50, qui retient plus de site que ceux dans ma liste.

administratif (il suffit de penser à la fondation de Philadelphie, voulue par Ptolémée II en proximité de la *dôrea* d'Apollonios, dans le cadre du développement agraire de l'oasis) que militaire, avec l'installation de colonies de catœques, notamment de cavaliers clérouques<sup>31</sup>.

Samareia se distingue pour être un village à forte présence juive et militaire<sup>32</sup>, et l'on sait que bon nombre de Juifs militaient dans l'armée lagide. En plus, les Juifs étaient normalement recensés parmi les Hellènes<sup>33</sup>.

Philoteris, village fondé par Ptolémée II, se situe en proximité d'autres *kômai* où des gymnases sont attestés (Théadelphie, peut-être Euhéméria), et qui portent tous des toponymes grecs, ce qui renvoie à une forte hellénisation du district de Themistou Meris, comme le remarque justement Cornelia Römer<sup>34</sup>.

En dehors de la Basse Égypte, on trouve une attestation à Thèbes, la seule en Haute Égypte (hormis la cité de Ptolémaïs): ce gymnase est attesté pour la première fois sous Ptolémée Épiphane (204-180 av. J.-C.) ou, selon Delorme<sup>35</sup>, sous Ptolémée Philopator (221-204 av. J.-C.), et il connaît une longue continuité, en étant encore en activité en 39 av. J.-C.<sup>36</sup>.

Il s'agit quand même d'une métropole, et en effet on constate que par la suite, au fil du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. c'est encore dans des métropoles (Ombos et Pathyris) que des gymnases apparaissent.

Enfin, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. pour la Haute Égypte (mais aussi pour l'Arsinoïte) nous avons encore des métropoles de nome (Coptos, Aphroditopolis, Philae).

Deux remarques s'imposent alors: d'une part le fait que les gymnases se développent en Haute Égypte plus tardivement qu'au Fayoum, d'autre part qu'en cette région, sans doute moins densément peuplée par des Grecs, leur présence est liée aux métropoles et pas aux villages.

Dans sa très stimulante monographie sur les gymnases lagides Mario Paganini a mis fortement l'accent sur cette exception, tout en considérant

---

<sup>31</sup> B. Legras, "Les cavaliers-clérouques dans l'économie du Fayoum ptolémaïque". In S. Bussi, D. Foraboschi, "Continuità e discontinuità nella società, nell'economia e nella cultura dall'età classica a quella ellenistica e romana. Atti della Tavola rotonda (Milano, Università degli Studi, 16 settembre 2013)", *Studi ellenistici* 29 (2015), pp. 339-433: 391-399; S. Scheuble-Reiter, *Die Katökenreiter im ptolemäischen Ägypten*, München, H.C. Beck, 2012.

<sup>32</sup> O. Montevecchi, "Samaria e Samaritani in Egitto", *Aegyptus* 76 (1996), pp. 81-92.

<sup>33</sup> W. Clarysse, D. Thompson, *Counting the People in Hellenistic Egypt*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, pp. 147-148.

<sup>34</sup> Römer, "The Gymnasium at Philoteris/Watfa", p. 111.

<sup>35</sup> Delorme, *Gymnasion*, p. 139.

<sup>36</sup> Prose 46. Au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. le gymnase de Thèbes est mentionné dans le P. Dryton 39, daté de 137/136 av. J.-C.

tant les villages que les métropoles comme des attestations concernant la chôra. Or, à mon avis les métropoles, bien que ne jouissant pas du statut de *polis*, grâce au rôle administratif qu'elles jouent, comme capitales des nomes, doivent être traitées séparément par rapport à de simples *kômai* et la présence de gymnases à leur intérieur doit être rapprochée plutôt à celle des cités.

Il me paraît donc nécessaire de creuser le contexte social de ceux qui fréquentent les gymnases de l'Égypte ptolémaïque, pour nous concentrer ensuite sur ce que l'on apprenait et ce que l'on faisait au fait dans ces institutions si intimement liées à la civilisation grecque. Ensuite on essaiera de proposer une interprétation à propos du sens, du but et des spécificités des gymnases dans l'Égypte hellénistique.

## 2. GYMNASSES, CATŒQUES ET ENTRAÎNEMENT MILITAIRE

On a déjà remarqué que les sites où les sources attestent des gymnases se trouvent dans des régions où la présence de catœques est la plus dense. Quelques papyrus<sup>37</sup> suggèrent que des gymnases étaient même réservés aux catœques, pour leur formation et pour leur entraînement<sup>38</sup>. Un papyrus<sup>39</sup> daté du début de la domination romaine (15/14 av. - 14 apr. J.-C.) mentionne un gymnasiarque du village de Koma, encore dans l'Hérakléopolite, qui, avec les autres catœques du village et les autres paysans ainsi que les *basilikoi geôrgoi* résidant dans le village, adresse une plainte au stratège et au responsable des impôts<sup>40</sup>. Le gymnasiarque se pose donc en intermédiaire entre les clérouques, désormais propriétaires fonciers dans le nome, et l'autorité du stratège, auquel il transmet la plainte des villageois, parmi lesquels les clérouques constituent un groupe classé à part. Sa fonction, qui, comme l'a bien remarqué Bernard Legras<sup>41</sup>, n'apparaît jamais en contact direct avec les épêthes, dans les rares sources d'époque lagide le

---

<sup>37</sup> BGU VIII 1767 (64/63 av. J.-C.) et 1768 (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), tous les deux provenant de l'Hérakléopolite.

<sup>38</sup> BGU VIII 1768, l. 12: [τῶι] τῶν κατοίκων γυμνασίωι.

<sup>39</sup> BGU IV 1188. Cf. F. Zucker, "Γυμνασίαρχος κώμης", *Aegyptus* 11 (1931), pp. 485-496.

<sup>40</sup> BGU IV 1188, ll. 2-5:

παρὰ Κᾶστρορος [γ]υμ[ασ]ί[α]ρχου Κόμα καὶ τῶν  
ἄλλων [τῶ]ν ἐν τῇ κώμῃ κατοίκων καὶ τῶν  
ἄλλων γεωργῶν καὶ τῶν βασιλικῶν γεωργῶν  
τ[ῶν] ἐν τῇ κώμῃ κατοικούντων

<sup>41</sup> Legras, *Néotés*, p. 139.

concernant, lui confère une sorte d'autorité au sein de la communauté du village.

Le caractère militaire du gymnase d'époque hellénistique, quand l'importance de la formation et de l'entraînement continu des soldats s'accroît fortement par rapport aux siècles précédents, est un fait presque universellement acquis parmi les chercheurs<sup>42</sup>. En Égypte, où l'armée est fondamentalement constituée de mercenaires et où les distributions de terres aux clérouques sont un phénomène aux proportions importantes, l'institution du gymnase acquit un rôle pivot: c'est autour des palestres, des terrains de course et d'exercice physique, ainsi que des salles de cours, de lectures et des banquets que se déroule l'entraînement du soldat tout comme l'apprentissage de deuxième niveau de la langue, des coutumes et de la "vie à la grecque", de tout ce qui permet aux habitants du pays du Nil de se faire classer parmi les *Hellènes* et d'avoir donc accès à la vie administrative et "politique" du royaume, outre que militaire. Il me paraît important de remarquer que les *neaniskoi*, bénéficiaires de parcelles de terre clérouchiques, sont également tenus à prêter un serment devant un fonctionnaire, notamment le "secrétaire des cavaliers clérouques"<sup>43</sup>.

<sup>42</sup> Ph. Gauthier, M.B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiarchique de Béroïa*, Athenai, Kentron ellenikes kai romaikes archaiotetos, 1993; Ph. Gauthier, "Notes sur le rôle du gymnase dans les cités hellénistiques". In *Stadtbild und Bürgerbild im Hellenismus*. Kolloquium (München, 24. bis 26. Juni 1993), herausgegeben von M. Wörrle und P. Zanker, München, H.C. Beck, 1995, pp. 1-11; H. von Hesberg, "Das griechische Gymnasion im 2. Jh. v. Chr.". In *Stadtbild und Bürgerbild im Hellenismus*. Kolloquium (München, 24. bis 26. Juni 1993), herausgegeben von M. Wörrle und P. Zanker, München, H.C. Beck, 1995, pp. 13-27; Legras, *Néotés*; A. Chaniotis, *War in Hellenistic World: A Social and Cultural History*, Oxford, Blackwell, 2005, pp. 46-51; É. Perrin-Saminadayar, *Éducation, culture et société à Athènes. Les acteurs de la vie culturelle athénienne (229-88): un tout petit monde*, Paris, De Boccard, 2007; Chankowski, *L'éphébie hellénistique*, en particulier pp. 319-382; C. Fischer-Bovet, *Army and Society in Ptolemaic Egypt*, New York, Cambridge University Press, 2014; L. Criscuolo, "Aspetti dell'evergetismo scolastico. L'ellenismo, tempo di integrazioni". In *Tra marginalità e integrazione. Aspetti dell'assistenza sociale nel mondo greco e romano*. Atti delle Giornate di studio (Università europea di Roma, 7-8 novembre 2012), a cura di U. Roberto e P.A. Tuci, Milano, LED Edizioni, 2015, pp. 73-87; M.B. Hatzopoulos, "Comprendre la loi éphébachique d'Amphipolis", *Τεκμήρια* 13 (2015-2016), pp. 145-171. En revanche, H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*. Vol. 1: *Le monde grec*, Paris, Éditions du Seuil, 1948, mets fortement l'accent sur le développement de la formation intellectuelle des jeunes éphèbes, qui prendrait selon lui une importance primaire quand l'éphébie "cesse d'être uniquement ou principalement une forme de service militaire obligatoire" (p. 279).

<sup>43</sup> P. Cair. Zen. II 59254 (Philadelphie, 252 av. J.-C.), ll. 1-2: Φανίας Ζήνωνι χαιρεῖν. τοὺς κεκληρουχημένους ἐν τῷ Ἀρ[σιν]οίτηι νομῶν νεανίσκους ἰδέσθων καὶ πάντας ἀρ[χ]ιθμῶσα καὶ ὀρκιῶ ἐν Φιλαδελφ[εῖαι]. Pour le serment des éphèbes à Athènes, cf. Henderson,

Avec cela, le gymnase devient aussi le lieu privilégié de la sociabilité entre ses adeptes, comme l'a soutenu et bien montré Mario Paganini dans sa monographie. Enfin, c'est encore dans les gymnases que se rencontrent les différentes composantes d'une société multiethnique et multiculturelle.

Et là nous arrivons à toucher l'un des nœuds problématiques les plus intéressants.

Un papyrus, provenant de Pathyris et datée du 103 av. J.-C.<sup>44</sup>, nous a restitué une lettre, adressée par Porteis, le commandant des recrues en entraînement, et par les *neaniskoi* du détachement, à Pathês, à Pakhrâtês et aux autres soldats pour les remercier et leur manifester la joie que ces jeunes ont ressentie en participant aux jeux athlétiques d'Hermônthis. Les *neaniskoi*, comme l'a bien montré Bernard Legras, "composante de l'armée ptolémaïque, sont également présents au gymnase, dont ils partagent le cadre avec les éphèbes"<sup>45</sup>. On a donc affaire à de jeunes qui viennent de terminer leur entraînement militaire au sein de l'institution du gymnase, qui vivent dans un contexte militaire et qui participent à des compétitions athlétiques totalement grecques. Or, tant celui qui écrit la lettre que ses destinataires portent des noms égyptiens. Il est également possible que les *neaniskoi* soient des Égyptiens hellénisés<sup>46</sup>: en tous cas, cette hellénisation est certainement passée par la fréquentation d'un gymnase. Des inscriptions provenant du Fayoum et datées de la fin du II<sup>e</sup> - début I<sup>er</sup> s. av. J.-C. nous ont restitué des dédicaces au dieu égyptien Souchos d'un *topos* (espace dédié aux dieux) par des anciens éphèbes, évidemment réunis en collège<sup>47</sup>. Particulièrement intéressante, l'une de ces inscriptions est issue

---

*The Springtime of the People*, pp. 147-152; Chankowski, *L'éphébie hellénistique*, pp. 127-128. Pour une interprétation anthropologique du serment, et plus en générale du sens de l'éphébie athénienne, cf. P. Vidal-Naquet, *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de sociétés dans le monde grec*, Paris, Maspero, 1983, pp. 144-175, 191-197, 200-207 pour une comparaison avec l'agôgè à Sparte.

<sup>44</sup> P. Amh. II 39.

<sup>45</sup> Legras, *Néotês*, p. 208. BGU VI 1256 (Philadelphie, II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) explicite ce lien de la manière la plus évidente: la requête, avancée par un clérouque macédonien, d'être exempté de la lampadarchie est adressée au gymnasiarque et aux *neaniskoi* du gymnase de Philadelphie (ll. 27-29: γυμνασιάρχον και [ἐ]πί τοὺς ἐκ τοῦ ἐν τῇ Φιλαδελφείᾳ γυμνασίῳ νεανίσκους). Dans l'inscription I. ThSy 189, datée de 135 av. J.-C., l'association des *neaniskoi* du gymnase d'Ombois (fondé par un proche du roi: πρώτου φίλου και κτίστου τοῦ γυμνασίου) décide par ψήφισμα d'ériger dans le gymnase, près de la statue du fondateur (ἀνατε]θήναι ταύτην ἐν τῷ γυμ[νασίῳ παρ]ὰ τῇ ἐσταμένη[ι] [— — εἰκόνη], une stèle où seront gravés les privilèges octroyés par les souverains Ptolémée VIII, Cléopâtre II et Cléopâtre III. Cf. Legras, *Néotês*, pp. 212-214.

<sup>46</sup> Legras, *Néotês*, p. 206.

<sup>47</sup> I. Fay. III 200-202; I. Fay. I 21; SEG XX 671 (Thèbes); I. Philae 32 et 33.

du συνόδου νεανίσκων ἐκ τοῦ Ὀσιρείου, de l'association des *neaniskoi* de l'Osireion et est élevée au bénéfice de Phantias, anciennement grand-prêtre de l'Osireion, et du prostate de l'association, Pétosoronôphis. Le premier porte un nom grec, mais il est très probable qu'il en possède aussi un égyptien; le prostate porte un nom tout à fait égyptien<sup>48</sup>. Là encore on est dans un milieu de *neaniskoi* égyptiens hellénisés, dont l'hellénisation est passée par le gymnase.

En résumant, on a donc en Égypte lagide des gymnases dans des métropoles de nome et dans des villages, ces derniers situés dans des régions à forte présence de catœques et l'accès aux gymnases de la *chôra* est ouvert à des Égyptiens.

Or, un peu plus tardivement par rapport aux Grecs, les Égyptiens aussi deviennent bénéficiaires d'assignations de clérouques<sup>49</sup>; leurs parcelles étant souvent de dimensions réduites, ils s'installent dans les villages où leurs nécessités d'entraînement poussent à bâtir des gymnases.

Mario Paganini<sup>50</sup> a soutenu avec grande emphase dans sa monographie le caractère privé des gymnases dans la *chôra*, qu'il définit comme "the Greek private association par excellence" (p. 114). Cette interprétation comporte d'abord que le droit lagide connaisse une séparation nette et claire entre un domaine privé, exclusivement géré par les particuliers, et un domaine public où l'État règle les rapports et gère les institutions. Or, nombreux sont les documents qui nous montrent plutôt un mélange de compétence entre "publique" et "privé". Il suffit de penser à certains monopoles exercés par la Couronne, dans la production du textile, de l'huile, du papyrus par exemple, qui n'empêchent d'ailleurs pas les producteurs, après avoir livré les quantités requises par l'État, de vendre librement le reste; il suffit de penser aux assignations de terres, catœchique tout comme sous la forme de *dôreai*, qui sont ensuite confisquées, réassignées, mises aux enchères etc. Le même discours on peut le faire pour des charges, pour les *gera* sacerdotaux, pour les assignations de temples et chapelles à gestion "privée" ensuite remise dans un circuit d'affermage.

En revenant aux gymnases, prenons un exemple extrêmement évident: le très connu P. Enteuxis 8, une plainte datée de 221 av. J.-C. et concernant le gymnase de Samareia, fondé par un clérouque et dédié au souverain. Notre papyrus mentionne une inscription où cette dédicace est gravée: cela constitue déjà un acte public, où le souverain est directement concerné. Ensuite on apprend qu'à la mort du clérouque son héritier confie au plai-

---

<sup>48</sup> Legras, *Néotês*, pp. 214-216.

<sup>49</sup> Fischer-Bovet, *Army and Society*, en particulier pp. 252-261.

<sup>50</sup> Paganini, *Gymnasia*, pp. 114-122 et *passim*.

gnant de P. Enteuxis 8 la gestion de ses propriétés à Samareia, dont le gymnase, et cela en s'appuyant sur une sentence rendue par les *chématistes* (κατὰ σύγκρισιν χρηματιστῶν). Ensuite, pour pouvoir procéder à la démolition des locaux bâtis au-dessus du gymnase, le plaignant obtient l'autorisation du stratège (καθελόντος μου τὴν ἐπι[ι] το[ῦ] γυμν]ασίου ἐποικοδομημένην οἴκησιν [σ]υμπίπτουσαν, Ἀφθονήτου τοῦ στρα[τ]ηγῆσαντος χρηματίσαν[ο]ς).

Encore, le bien connu P. Tebt. 3.1, 700, daté de 124 av. J.-C., reporte l'ordonnance de Ptolémée VIII qui établit l'obligation de déclarer tous les biens des *politeumata*, des gymnases et des associations avant 30 jours à partir de la publication de ce *prostagma*, sous peine de mort pour ceux qui se soustrairaient à la loi. Ce texte tranche d'une manière nette et claire sur la dimension publique des gymnases et sur leur subjection à la Couronne.

Le contrôle exercé par l'État sur tout ce qui concerne ce gymnase est évident et très logique aussi: c'est bien dans cette institution que doivent s'entraîner des catœques, des soldats de l'armée lagides, dont le lien avec le souverain doit être très étroit et fortement marqué par la loyauté, d'où les nombreuses dédicaces aux souverains issues du milieu des gymnases (éphèbes, co-éphèbes, anciens éphèbes, *neaniskoi*, associations de ces mêmes catégories...).

Pensons aussi au gymnase des garnisaires ptolémaïques stationnés à Théra au II<sup>e</sup> s. av. J.-C.: Ptolémée VI, en écoutant la requête des soldats, leur attribue les revenus de certains terrains pour qu'ils puissent financer les sacrifices et les dépenses pour l'huile nécessaire à l'onction. Les "jeunes qui s'entraînent au gymnase" réunis en assemblée procèdent à l'élection d'un gymnasiarque et décident de l'honorer, et ils participent à des concours athlétiques célébrés pour Hermès et Héraklès au nom du roi<sup>51</sup>.

### 3. GYMNASSES ET HELLÉNISATION

Jusqu'ici on ne s'est occupé que du côté militaire des gymnases hors des cités, mais des indices dans la documentation permettent d'affirmer qu'on y pratiquait aussi une formation culturelle au sens stricte et au sens plus ample d'hellénisation des coutumes.

Un papyrus appartenant aux archives de Zénon (PSI IV 388), daté de 244/243 av. J.-C. mentionne, parmi les dépenses soutenues par les clérouques de Philadelphie, la rétribution de deux poètes. Nous savons que

---

<sup>51</sup> IG XII<sup>3</sup> 327 (164/163-160/159 av. J.-C.), et 331 (153/152 av. J.-C.). Cf. Gauthier, "Notes sur le rôle du gymnase", p. 8.

Zénon est directement engagé dans la gestion du gymnase local<sup>52</sup>, il participe à l'organisation de conférences sur Homère, il est lié d'amitié avec Déméas, le directeur du gymnase, des affaires duquel il s'occupe après sa mort et enfin il prend en charge l'éducation de jeunes orphelins, probablement les fils de soldats de l'armée ptolémaïque tombés en guerre<sup>53</sup>.

Sans revenir sur les étapes et les niveaux de la *paideia* grecque<sup>54</sup>, ce qui serait totalement pléonastique, il suffit de rappeler quelques données fondamentales. D'abord le fait que les Ptolémées ont octroyé l'exemption fiscale aux maîtres de grammaires, aux pédotribes, aux *technitai* de Dionysos, aux vainqueurs des jeux et à leurs proches<sup>55</sup>.

La valeur symbolique de ce geste est bien évidente: les Ptolémées prônent pour une hellénisation des habitants de leur royaume, qui passe d'abord par l'éducation scolaire. D'autre part, les recensements fiscaux du Fayoum étudiés par Willy Clarysse et Dorothy Thompson<sup>56</sup> montrent des pourcentages d'enseignants dans les villages qui ne dépassent pas le 0,9% au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. En tous cas, pour la totalité de la population recensée dans le Fayoum occidental, c'est-à-dire 10876 personnes des deux sexes et de tous âges, les enseignants sont 24 (1:725 adultes, 1:350 hommes impossibles)<sup>57</sup>.

Les papyrus permettent d'évaluer, bien qu'en considérant toujours la casualité et fragmentation de la documentation, quels étaient les textes littéraires lus en Égypte ptolémaïque et où se trouvaient les bibliothèques. Le premier constat (valable pour l'époque romaine aussi) est que la plu-

<sup>52</sup> C. Orrioux, *Zénon de Caunos, parépidemos, et le destin grec*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, pp. 71-72; W. Clarysse, K. Vandorpe, *Zénon, un homme d'affaires grec à l'ombre des pyramides* (trad. fr.: W. Clarysse, S. Heral), Leuven, Presses Universitaires de Louvain, 1995, pp. 59-62; B. Legras, *Lire en Égypte, d'Alexandre à l'Islam*, Paris, Éditions A. & J. Picard, 2002, p. 138.

<sup>53</sup> Legras, *Néotés*, pp. 23-30.

<sup>54</sup> Pour une synthèse exhaustive voir B. Legras, *Éducation et culture dans le monde grec (VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 2004.

<sup>55</sup> P. Hal 1, ll. 260-265, 259-253 av. J.-C., Apollonospolite Magna:

τού[ς τε διδασκάλους]

τῶν γραμμάτων καὶ τοὺς παιδοτρίβας [κ]αὶ τ[οὺς – ca.14 –]

τὰ περὶ τῶν Διόνυσον καὶ τοὺς νεκρικῶ[τ]ας τ[ὸν πενθητηρικόν]

ἀγῶνα καὶ τὰ Βασιλεία καὶ τὰ Πτολε[μ]α[τ]ί[α], κ[αθάπερ ὁ βασιλεὺς]

προστέταχεν, τοῦ ἄλλος τὸ τέλος αὐτοῦς τ[ε] καὶ [οἰκείους].

<sup>56</sup> Clarysse, Thompson, *Counting the People*, pp. 126-135.

<sup>57</sup> D. Thompson, "Language and Literacy in Early Hellenistic Egypt". In *Ethnicity in Hellenistic Egypt*, edited by P. Bilde *et al.*, Aarhus, Aarhus University Press, 1992, pp. 39-52; H. Maehler, "Die griechische Schule im ptolemäischen Ägypten". In *Schrift, Text und Bild*, herausgegeben von C. Lada und C. Römer, München, Saur, 2006, pp. 187-195.



part des textes littéraires proviennent des métropoles de nome; le deuxième constat est qu'à côté des bibliothèques privées (les archives de Zénon offrent une documentation abondante en ce sens aussi), qui suivent d'une certaine façon leur propriétaire, les bibliothèques "publiques" se trouvent dans les cités, dans les métropoles et dans les gymnases<sup>58</sup>.

À Athènes les éphèbes qui terminent leur année de formation doivent consacrer 100 livres chacun pour la bibliothèque du gymnase, et cela est attesté à partir de l'an 117/116 av. J.-C.<sup>59</sup>. En 96/95 av. J.-C. une inscription fait état de cette consécration de livres à la bibliothèque du *Ptolémaïon*<sup>60</sup>, le gymnase offert à la cité d'Athènes probablement par Ptolémée III<sup>61</sup> dans le contexte de la création d'une nouvelle tribu dite Ptolémaïs en 224/223 av. J.-C. et de l'institution des jeux *Ptolémaïa*. On va revenir sur les liens très étroits qui ont soudé Athènes à l'Égypte lagide au III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Nous pouvons facilement imaginer que les familles qui aspiraient à faire accéder leurs enfants à une carrière militaire et/ou de fonctionnaire s'activaient d'abord pour qu'ils reçoivent une instruction primaire, dans le village où ils résidaient, une *paideia* qu'ils étaient censés épanouir lors de leur permanence dans l'éphébie. Que les deux aspects de l'éducation soient également assurés par les gymnases on le voit dans la lettre des archives de Zénon où ce dernier demande à l'entraîneur de l'un de ses protégés si le garçon a des chances de succès aux jeux athlétiques, sinon il sera mieux de ne pas le distraire de ses études littéraires<sup>62</sup>.

Or, il est extrêmement vraisemblable que peu de gymnases de village soient assez riches et développés pour assurer à leurs utilisateurs des bibliothèques et des enseignants haut-de-gamme: pas toutes les *kômai* ne

---

<sup>58</sup> B. Legras, "Les lecteurs des bibliothèques grecques dans l'Égypte ptolémaïque", *Sources. Travaux historiques* 41-42 (1995) [1997]: *Usages des bibliothèques*. Actes de la Table ronde (Paris, 22-23 février 1996); Legras, *Lire en Égypte*, pp. 136-143; H. Blanck, *Das Buch in der Antike*, München, H.C. Beck, 1992, pp. 145-152; B. Legras, "L'enseignement de l'histoire dans les écoles grecques d'Égypte (III<sup>ème</sup> siècle av. n.è. - VI<sup>ème</sup> siècle de n.è.)". In *Akten des 21. Internationalen Papyrologenkongresses: Berlin, 13.-19. 8. 1995*. Bd. I, herausgegeben von B. Kramer et al., Stuttgart, Teubner, 1997, pp. 586-600; M.P. Nilsson, *La scuola nell'età ellenistica* (trad. it.: W. Cavini), Firenze, La Nuova Italia, 1973, pp. 70-75.

<sup>59</sup> IG II<sup>2</sup> 1009. Cf. Perrin-Saminadayar, *Éducation*, pp. 222-256.

<sup>60</sup> IG II<sup>2</sup> 1029.

<sup>61</sup> L. Lefebvre, "Quel souverain lagide fit don d'un gymnase à Athènes?", *Égypte Nilotique et Méditerranéenne - ENIM* 9 (2016), pp. 65-77; C. Habicht, *Athènes hellénistique. Histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine* (trad. fr.: M. et D. Knoepfler), Paris, Les Belles Lettres, 2006, pp. 202-204.

<sup>62</sup> P. Cair. Zen. I 59060.

rassemblent à Philadelphie, qui jouit du privilège de l'intérêt direct du souverain. Le but primaire de ces gymnases de la *chôra* était à mon avis de permettre aux clérouques de s'entraîner et à leurs enfants d'apprendre à manier les armes et à se mesurer dans des compétitions athlétiques. Pour les enfants des clérouques les plus aisés et pour ceux des Égyptiens aisés en voie d'hellénisation rapide<sup>63</sup> et aspirant à une importante mobilité sociale, c'est dans les gymnases des métropoles que l'éphébie devait se dérouler<sup>64</sup>. Enfin, pour les enfants des familles les mieux placées, qu'elles soient d'ascendance grecque ou égyptienne fortement hellénisée<sup>65</sup>, c'est dans les cités que les jeunes se rendaient pour être accueillis dans les gymnases les plus prestigieux.

#### 4. ÉPHÉBIE ET CITOYENNETÉ EN ÉGYPTE LAGIDE

Une inscription bien connue provenant de Ptolémaïs et datée de 104 av. J.-C.<sup>66</sup> met indubitablement en relation l'accès au gymnase et l'inscription dans les listes des citoyens. Pour financer l'érection de la statue du roi, condition préalable à la mise en place des statues des anciens gymnasiarques et de Sarapiôn, l'association des membres du gymnase décide de faire accéder au gymnase 15 membres supplémentaires qui soient dignes du lieu, et de les inscrire parmi les citoyens de Ptolémaïs (είσα] γαγέσθαι δ' εἰς τὸ γυμνάσιον καὶ πολιτογραφῆσαι ἄνδρας δεκαπέντε ὄντ[ας] ἀξίους τοῦ τόπου)<sup>67</sup>.

<sup>63</sup> K. Bringmann, "Gymnasion und griechische Bildung im Nahen Osten". In *Das hellenistische Gymnasion*, herausgegeben von D. Kah und P. Scholz, Berlin, Akademie Verlag, 2004, pp. 323-333, parle en effet, pour le Proche Orient, de "Selbsthellenisierung" de populations indigènes, qui trouve son lieu le plus propice dans le gymnase en tant qu'école des futurs citoyens.

<sup>64</sup> C'est ce qui arrive d'ailleurs en époque romaine, quand les gymnases disparaissent des villages et les *apo gymnasiou*, où qu'ils habitent, sont sélectionnés parmi les métropolitains. Un papyrus du III<sup>e</sup> s. de n.è. (P. Select. 19, provenance inconnue) atteste d'un père, qui habite évidemment dans la *chôra* et qui a confié son fils qui doit entrer dans l'éphébie dans la métropole à l'un de ses amis. Étant celui malade, il a à son tour confié le garçon à un tiers, qui l'a amené à la symmorie, c'est-à-dire à son unité éphébique de base. Cf. Legras, *Néotés*, pp. 187-190.

<sup>65</sup> Une couche existait d'Égyptiens très cultivés tant dans le savoir autochtone, appris dans les écoles des Maisons de Vie des temples (et propriétaires de bibliothèques privées), qu'en grec, appris peut-être aussi dans les temples: B. Legras, "Les experts égyptiens à la cour des Ptolémées", *Revue historique* 624 (2002), pp. 963-991; Habermann, "Gymnasien", p. 345.

<sup>66</sup> SEG VIII 641.

<sup>67</sup> Legras, *Néotés*, pp. 224-227. Contra Paganini, *Gymnasia*, pp. 107-113, 118, qui voit dans ce texte ce texte "an independent character of the gymnasium within the

Le même passage par l'éphébie pour les futurs citoyens existe à Alexandrie, et on peut aisément supposer à Naucratis également.

Le problème se pose quand on réfléchit aux métropoles: si éphébie et citoyenneté sont intrinsèquement liées, comment des habitants de sites sans statut de cité peuvent-ils être considérés à la sortie du gymnase, une fois leur *paideia* et leur éphébie accomplies?

Pour donner une réponse à cette question il faut se tourner vers Athènes, la *polis* par excellence, celle dont la constitution a été prise par modèle lors de la fondation d'Alexandrie.

À partir au moins de 123/122 av. J.-C. (peut-être même quelques décennies avant cette date), des étrangers sont admis parmi les éphèbes d'Athènes et ils sont ensuite régulièrement enregistrés dans les inscriptions éphébiques<sup>68</sup>. Ce phénomène prend une ampleur croissant au fil des ans et c'est le résultat de la politique menée par Athènes qui visait à attirer un grand nombre d'étrangers dans la cité. Cependant, comme l'écrit Éric Perrin-Saminadayar, "les éphèbes étrangers sont remarquablement intégrés à la cité athénienne, ce qui ne signifie pas pour autant que leur passage par l'institution était un premier pas pour leur intégration dans le cadre de la citoyenneté"<sup>69</sup>.

Même à Athènes donc l'accès à l'éphébie pouvait être le signe de l'appartenance à un groupe privilégié et ouvrir ensuite les portes d'une réussite économique et dans de différentes carrières grâce au réseau de relations et de liens étroits et importants dans la durée qui s'établissaient durant l'éphébie. On voit très bien ces liens se perpétuer aussi en Égypte, où des anciens éphèbes érigent des stèles, plusieurs années après la fin de leur éphébie, groupés et classés selon leur an de service éphébique.

---

civic sphere". L'auteur cite pourtant à p. 118 cite un papyrus de Trier, pas encore publié (P. UB Trier S. 159), où également l'accès à la citoyenneté et au gymnase, symbolisé dans l'action de l'onction, typique de la vie au gymnase apparaissent comme deux faits strictement liés. Ce texte provient du village d'Euergetis et Paganini écrit: "Just as the city was a private foundation, so was the gymnasium, which nonetheless had a public/offentlich importance as means for status definition of the inhabitants". À mon avis cette requête peut concerner l'accès au gymnase, et donc au corps des citoyens, de Ptolémaïs par un résidant dans le village. Cf. Habermann, "Gymnasien", p. 340.

<sup>68</sup> Henderson, *The Springtime of the People*, pp. 250-253, 269-274 et 379; Perrin-Saminadayar, *Éducation*, pp. 449-478; Chankowski, *L'éphébie hellénistique*, pp. 277-278. Le philosophe cynique Télès évoque également l'accès d'étrangers et de descendants d'hilotés à l'*agoge* spartiate, dans un discours daté entre 240 et 229 av. J.-C. (Περὶ φυγῆς 28: Λακεδαιμόνι οὐδὲν πῶν τοιοῦτων θνειδος ἡγούνται· ἀλλὰ τὸν μὲν μετασχόντα τῆς ἀγωγῆς καὶ ἐμμείναντα, κἂν ξένος κἂν ἐξ εἰλωτος, ὁμοίως τοῖς ἀρίστοις τιμῶσι). Cf. E. Lévy, "Remarques préliminaires sur l'éducation Spartiate", *Ktèma* 22 (1997), pp. 151-160.

<sup>69</sup> Perrin-Saminadayar, *Éducation*, p. 253.

Les rapports entre l'Égypte ptolémaïque et Athènes sont très étroits au III<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>70</sup>: les deux premiers souverains lagides sont alliés de la cité contre la Macédoine, une ambassade athénienne est accueillie à Alexandrie en 286 av. J.-C., le décret de Kallias de 270/269 av. J.-C.<sup>71</sup> montre très clairement le soutien en termes de ravitaillement en blé et en financements octroyé par Ptolémée I à Athènes en difficulté. Lors de la révolte d'Athènes, des mercenaires de l'armée ptolémaïque sous le commandement de Kallias soutiennent en Attique les forces athéniennes et même avant la révolte une base militaire lagide, toujours sous les ordres de Kallias, avait été établie à Andros<sup>72</sup>. De son côté, Athènes participe à la première célébration des *Ptolémaïa* en envoyant une théorie, conduite par Kallias.

Durant la guerre de Chrémonidès une flotte lagide, commandée par Patroklos, est stablement présente en Attique, comme le montrent les fouilles de Kroni et des monnaies de Ptolémée II qui ont été trouvées dans le site<sup>73</sup>.

Ensuite, en 224 av. J.-C., Athènes institue un culte royal des Ptolémées et la nouvelle tribu Ptolémaïs, une statue de Ptolémée III est érigée dans l'*agorà* et les jeux *Ptolémaïa* sont créés. Au plus tard sous Ptolémée VI entre 181 et 145 av. J.-C. (mais peut-être déjà sous Ptolémée III)<sup>74</sup> la gymnase *Ptolémaïon* est fondé à Athènes par Ptolémée VI.

D'autre part, il faut aussi se rappeler que Ptolémée III soutient aussi le roi spartan Cléomène III contre Antigone Dôsôn de Macédoine et qu'après la défaite de Sellasie, en 222 av. J.-C., Cléomène s'exile à Alexandrie, accueilli par le souverain lagide, pour perdre ensuite la protection de Ptolémée IV, ce qui l'amènera à une mort tragique en 219 av. J.-C.<sup>75</sup>. Comme le remarque Bernard Legras: "le récit historique des rois révolutionnaires spartiates s'est très probablement constitué auprès de Sphaïros présent à Alexandrie sous Ptolémée IV"<sup>76</sup>. A Sphaïros est d'ailleurs attri-

<sup>70</sup> C. Habicht, "Athens and the Ptolemies", *Classical Antiquity* 11 (1992), pp. 68-90; S. Dow, "The Egyptian Cults in Athens", *Harvard Theological Review* 30 (1937), pp. 183-232, en particulier 198-201 et 227-232.

<sup>71</sup> SEG XXVIII 60. Cf. T.L. Shear, *Kallias of Sphettos and the Revolt of Athens in 286 B.C.*, Princeton, American School of Classical Studies at Athens (*Hesperia* Suppl., 17), 1978; Habicht, *Athènes hellénistique*, pp. 143-154, en particulier 146-147; C. Habicht, *Untersuchungen zur politischen Geschichte Athens im 3. Jahrhundert v. Chr.*, München, H.C. Beck, 1979, en particulier pp. 45-67.

<sup>72</sup> Décret de Kallias, ll. 18-23.

<sup>73</sup> Habicht, *Athènes hellénistique*, p. 163; Shear, "Kallias of Sphettos", pp. 17-19.

<sup>74</sup> Habicht, *Athènes hellénistique*, p. 204.

<sup>75</sup> Plut. *Cléom.* 32-37.

<sup>76</sup> B. Legras, "Les Spartiates dans l'Égypte hellénistique". Dans *Sparte hellénistique (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle avant notre ère)*. Actes de la Table ronde (Paris, 6-7 avril 2012), édité par

buée une influence, sinon l'inspiration, de la réforme de l'*agôgê* réalisée par Cléomène à Sparte<sup>77</sup>. Si le modèle reste bien entendu Athènes, Cléomène et Sphaïros (Sparte avait noué elle aussi une alliance avec Ptolémée lors de la guerre chrémonidéenne)<sup>78</sup> peuvent aussi avoir apporté quelque suggestion dans le domaine de la *paideia* éphébique de l'Égypte lagide<sup>79</sup>.

En revenant à Athènes, les liaisons que la cité avait nouées avec les Ptolémées suscitera l'indignation de Polybe (V 106, 6-8), qui accusera Athènes, une fois délivrée de sa crainte de la Macédoine, de s'être aplatie devant tous les rois, particulièrement devant les Ptolémées. Tout au long du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. l'épigraphie nous a conservé plusieurs décrets athéniens qui honorent des officiers et fonctionnaires ptolémaïques<sup>80</sup>, ou le même souverain lagide, qui est présenté en 266/265 av. J.-C., comme le défenseur de la liberté des cités grecques dans le même texte où la guerre chrémonidéenne est comparée au conflit contre les Perses (IG II<sup>2</sup> 687).

L'éphébie athénienne, obligatoire et de la durée de deux ans depuis la réforme de Lycurgue de 335 av. J.-C., devient, probablement tout de suite après le rétablissement de la démocratie en 307/306 av. J.-C., facultative et abrégée à une seule année d'entraînement. Le processus qui transforme progressivement l'éphébie d'éducation du citoyen en "lieu d'échanges et

---

J. Christien et B. Legras, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté (*Dialogues d'Histoire Ancienne - DHA Suppl.*, 11), 2014, pp. 193-202: 196.

<sup>77</sup> N.M. Kennell, *The Gymnasium of Virtue: Education and Culture in Ancient Sparta*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1995, en particulier pp. 101-108, emphatise fortement le rôle joué par Sphaïros, dans lequel il détecte l'auteur des "Institutions Laconiennes". Bien plus prudent est en revanche J. Ducat, *Spartan Education: Youth and Society in the Classical Period* (Engl. transl.: A. Powell, P.-J. Shaw, E. Stafford), Swansea, Classical Press of Wales, 2006, en particulier pp. IX-XVII, 29-32 et 73. Selon le savant français, Sphaïros se limita à donner des conseils, après avoir acquis des informations sur le système d'éducation des jeunes créé par Lycurgue: "so it is possible that Sphaïros used the occasion to put some of his own ideas into practice". Cf. aussi N. Richer, "Spartan Education in the Classical Period". In *A Companion to Sparta*, edited by A. Powell, Hoboken, John Wiley & Sons, 2018, pp. 525-542.

<sup>78</sup> Syll.<sup>3</sup> 434-435, décret de Chrémonidès.

<sup>79</sup> G. Cordiano, "Entre *gymnazein* et *hippeuein*. Chevaux et 'dressage' militaire de l'éphèbe à Cyrène". Dans *Les armes dans l'antiquité. De la technique à l'imaginaire*, édité par P. Sauzeau et T. van Compernelle, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007, pp. 563-584, met l'accent sur les éléments originaux de l'éphébie à Cyrène (dont l'entraînement à l'utilisation du cheval) et fait remonter certains aspects de cette exception au sein du monde grec à une influence de Sparte. Sur les relations très directes entre Cyrène et l'Égypte lagide il n'est pas nécessaire de s'attarder.

<sup>80</sup> IG II<sup>2</sup> 650 (290/289 av. J.-C.); H. Schweigert, "Greek Inscriptions", *Journal of the American School of Classical Studies at Athens* 9 (1940), pp. 309-357, en particulier pp. 352-354, n° 48; BCH 98 (1974), pp. 653-654; IG II<sup>2</sup> 836 (post 229 av. J.-C.).

lieu de rencontre de cultures”, pour utiliser les mots d’Éric Perrin-Saminadayar<sup>81</sup>, notamment à la suite de l’admission d’étrangers dans l’institution éphébique, est donc une évolution qui se déroule au fil des ans et des décennies de proximité entre Athènes et la Couronne lagide. Il est logique d’imaginer que les Ptolémées se sont inspirés de ce modèle, bien plus facilement adaptable à la réalité d’un royaume, en plus faiblement urbanisé en termes de cités, tel qu’est l’Égypte hellénistique. Et cela d’autant plus que, comme l’a montré d’une manière fort convaincante Andrzej Chankowski<sup>82</sup>, tant la référence à Alexandre comme fondateur des *belikiai*, des classes d’âge<sup>83</sup>, que la présence en Égypte de cosmètes<sup>84</sup>, une magistrature tout à fait athénienne, renforcent l’hypothèse de l’institution de l’éphébie alexandrine dès le tout début de la présence grecque au pays du Nil, mais aussi l’emprunt direct du modèle athénien à Alexandrie d’abord et dans le reste de l’Égypte ensuite.

## 5. CONCLUSIONS

Essayons donc de tirer de toute cela quelques conclusions.

L’institution du gymnase, en Égypte lagide, se caractérise par le fait de trouver sa place, outre que dans les trois *poleis*, aussi au sein de communautés à caractère urbain mais ne jouissant pas du statut de cité -les métropoles- et, en mesure limitée, dans les villages de la *chôra*<sup>85</sup>.

Cette diffusion du gymnase répond d’abord aux nécessités militaires d’entraînement des soldats et des catœques: on constate en effet qu’au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. ces gymnases “périphériques” se concentrent dans le Fayoum, et que ce n’est qu’au fil du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. qu’ils se répandent aussi vers la Haute Égypte. Cela est bien logique: d’abord la Haute Égypte connaît, à partir de la Grande Révolte de la Thébaïde, un enchaînement d’épisodes de rébellion qui poussent les Ptolémées à militariser le terri-

---

<sup>81</sup> Perrin-Saminadayar, *Éducation*, p. 474.

<sup>82</sup> A. Chankowski, “Les souverains hellénistiques et l’institution du gymnase. Politiques royales et modèle culturel”. Dans *L’huile et l’argent. Gymnasiarchie et évergétisme dans la Grèce hellénistique*. Actes du Colloque (Fribourg, 13-15 octobre 2005), édité par O. Curty, Paris, De Boccard, 2009, pp. 95-114, en particulier 109-113.

<sup>83</sup> P. Oxy. L 3557, 120 apr. J.-C. Cf. Legras, *Néotés*, p. 223.

<sup>84</sup> *Ibid.*, pp. 139-142.

<sup>85</sup> Habermann, “Gymnasien”, p. 345, remarque très correctement que des villages, tels que Soknopaiou Nêsos, où 95% des habitants sont des Égyptiens, très peu de Grecs y résident en permanence et aucun gymnase n’est attesté ni envisageable.

toire<sup>86</sup>; Pathyris est un exemple topique, et un gymnase y est en effet attesté.

Avec un décalage chronologique, mais au moins à partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., cette région de l'Égypte aussi est concernée par les distributions de terres clérouchiques: dans le cadastre en grec d'Edfou récemment publié (P. Haun. IV 70), daté de 119/118 av. J.-C.<sup>87</sup>, 2,98% des terres recensées sont des terres clérouchiques, ce qui correspond à 1,2% de la totalité des terres du nome Apollonopolite. Comme on l'a dit au début de cette étude, les gymnases actuellement connus en Haute Égypte, en dehors de Ptolémaïs, se trouvent à Thèbes, Ombos, Pathyris, Coptos et Philae: toutes des métropoles, où les clérouques, moins nombreux qu'en Basse Égypte, peuvent se rendre pour leur entraînement. Les attestations datent toutes du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., époque à laquelle on constate une augmentation de la présence militaire dans cette partie du royaume.

Il me paraît assez évident que la pénétration de l'institution du gymnase en Haute Égypte est liée à l'élément militaire, notamment à l'installation de clérouques qui ont la nécessité tant de s'entraîner que d'éduquer leurs enfants "à la grecque".

Les Grecs présents sur le territoire égyptien s'installent dans les cités, où ils reproduisent évidemment leur mode de vie habituel, dans les métropoles, où également ils font éduquer leurs enfants selon la *paideia* grecque, dont l'éphébie est le passage obligé des futures élites, et enfin dans la *chôra*, où les assignataires de parcelles clérouchiques moins vastes résident. Partout ils rencontrent des Égyptiens, au niveau d'hellénisation variable, allant des élites parfaitement intégrées à la cour, à l'administration, à l'armée lagides jusqu'à ceux qui font leurs premiers pas dans le processus d'intégration dans l'engrenage de la société ptolémaïque, en passant à travers ceux qui résident dans les métropoles, tout en jouissant de l'assignation de parcelles de 100, de 80, 70 aroures et qui aspirent à voir progresser au fil des générations cette hellénisation qui garantit la réussite. À tous les trois niveaux, le gymnase devient le lieu de la rencontre inter-ethnique, et des transferts culturels: les Égyptiens peaufinent l'apprentissage de la langue, de la culture, de la littérature grecque, mais ils apprennent aussi à apprécier la vie "à la grecque", les compétition athlétiques (que les clé-

---

<sup>86</sup> A.-E. Veïsse, *Les "révoltes égyptiennes". Recherches sur les troubles intérieurs en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine*, Leuven, Peeters, 2004.

<sup>87</sup> T. Christensen et al., *Land and Taxes in Ptolemaic Egypt: An Edition, Translation and Commentary for the Edfu Land Survey (P. Hain. IV 70)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, en particulier pp. 13-14.

rouques Grecs amènent dans la *chôra*, comme l'atteste une inscription<sup>88</sup> datée de 267 av. J.-C. qui enregistre les vainqueurs de jeux "en province", tous portant un ethnique grec). Les Égyptiens hellénisés, au sein du milieu des gymnases, participent aussi activement au culte du souverain, et cela contribue à les souder à la Couronne, en tant que soldats, qu'éphèbes, qu'anciens éphèbes, que *neaniskoi*. Les dédicaces aux dieux grecs du gymnase, Hermès et Héraklès, côtoient celles à Ammon<sup>89</sup> ou sont remplacées par des dédicaces à Souchos<sup>90</sup>, à Soknebtynis<sup>91</sup>, à Osiris. Ces transferts culturels trouvent leur lieu naturel dans les gymnases, où se forment les soldats, les élites, les fonctionnaires de tous degrés, ceux qui vont entrer dans une carrière administrative et très souvent aussi sacerdotale: le squelette de l'État ptolémaïque, on pourrait dire.

La domination romaine dissout l'armée lagide, confiée à des citoyens Romains tous les postes au sommet de la hiérarchie administrative, ôte au clergé son rôle d'intermédiaire entre la population autochtone et la cour, qui reste macédonienne jusqu'à Cléopâtre VII, comme Bernard Legras<sup>92</sup> l'a tout récemment démontré dans sa monographie. La conséquence logique de tout cela est la disparition des gymnases en dehors des cités et des capitales de nome, c'est-à-dire des lieux où les élites provinciales, très amoindries, sont recensées et essayent de survivre comme telles.

## BIBLIOGRAPHIE

H. Blanck, *Das Buch in der Antike*, München, H.C. Beck, 1992.

K. Bringmann, "Gymnasion und griechische Bildung im Nahen Osten". In *Das hellenistische Gymnasion*, herausgegeben von D. Kah und P. Scholz, Berlin, Akademie Verlag, 2004, pp. 323-333.

S. Caneva, "Le rôle du gymnase. Espace, rituels et acteurs". Dans *Les cultes aux rois et aux héros à l'époque hellénistique. Continuités et changements*, édité par G. Lenzo, C. Nihan et M. Pellet, Tübingen, Mohr Siebeck, 2022, pp. 355-397.

---

<sup>88</sup> SEG XXVII 1114, provenance incertaine, probablement de l'Arsinoïte, du Memphite ou de l'Hérakléopolite, en tous cas de la *chôra* de l'un de ces nomes. Il s'agit de jeux athlétiques organisés sur le modèle de ceux qui se déroulent à Alexandrie. Cf. H. Heinen, recension à L. Kœnen, *Eine agonistische Inschrift aus Ägypten und frühptolemäische Königsfeste* (Meisenheim am Glan, Hein, 1977): *Gnomon* 51 (1979), pp. 397-399; J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1977, n° 566, pp. 436-438.

<sup>89</sup> SEG XX 671, Thèbes, 116-108 av. J.-C.

<sup>90</sup> I. Fay. III 200.

<sup>91</sup> I. Fay. III 202.

<sup>92</sup> B. Legras, *Cléopâtre l'Égyptienne*, Paris, Les Belles Lettres, 2021.



- A. Chaniotis, *War in Hellenistic World: A Social and Cultural History*, Oxford, Blackwell, 2005.
- A. Chankowski, “Les souverains hellénistiques et l’institution du gymnase. Politiques royales et modèle culturel”. Dans *L’huile et l’argent. Gymnasiarchie et évergétisme dans la Grèce hellénistique*. Actes du Colloque (Fribourg, 13-15 octobre 2005), édité par O. Curty, Paris, De Boccard, 2009, pp. 95-114.
- A. Chankowski, *L’épébée hellénistique. Étude d’une institution civique dans les cités grecques des îles de la Mer Égée et de l’Asie Mineure*, Paris, De Boccard, 2010.
- T. Christensen et al., *Land and Taxes in Ptolemaic Egypt: An Edition, Translation and Commentary for the Edfu Land Survey (P. Hain. IV 70)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- W. Clarysse, D. Thompson, *Counting the People in Hellenistic Egypt*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- W. Clarysse, K. Vandorpe, *Zénon, un homme d’affaires grec à l’ombre des pyramides* (trad. fr.: W. Clarysse, S. Heral), Leuven, Presses Universitaires de Louvain, 1995.
- G. Cordiano, “Entre *gymnazein* et *hippeuein*. Chevaux et ‘dressage’ militaire de l’éphèbe à Cyrène”. Dans *Les armes dans l’antiquité. De la technique à l’imaginaire*, édité par P. Sauzeau et T. van Compernelle, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007, pp. 563-584.
- L. Criscuolo, “Aspetti dell’evergetismo scolastico. L’ellenismo, tempo di integrazioni”. In *Tra marginalità e integrazione. Aspetti dell’assistenza sociale nel mondo greco e romano*. Atti delle Giornate di studio (Università europea di Roma, 7-8 novembre 2012), a cura di U. Roberto e P.A. Tuci, Milano, LED Edizioni, 2015, pp. 73-87.
- F. Daubner, “Gymnasia: Aspects of a Greek Institution in the Hellenistic and Roman Near East”. In *Religious Identity in the Levant from Alexander to Muhammad: Continuity and Change*, edited by M. Blömer et al., Turnhout, Brepols, 2015, pp. 33-46.
- J. Delorme, *Gymnasion. Étude sur les monuments consacrés à l’éducation en Grèce (des origines à l’Empire romain)*, Paris, De Boccard, 1960.
- S. Dow, “The Egyptian Cults in Athens”, *Harvard Theological Review* 30 (1937), pp. 183-232.
- J. Ducat, *Spartan Education: Youth and Society in the Classical Period* (Engl. transl.: A. Powell, P.-J. Shaw, E. Stafford), Swansea, Classical Press of Wales, 2006.
- C. Fischer-Bovet, *Army and Society in Ptolemaic Egypt*, New York, Cambridge University Press, 2014.
- J.L. Friend, *The Athenian Ephebeia in the Fourth Century*, Leiden, Brill, 2019.
- Ph. Gauthier, “Notes sur le rôle du gymnase dans les cités hellénistiques”. In *Stadt- bild und Bürgerbild im Hellenismus*. Kolloquium (München, 24. bis 26. Juni 1993), herausgegeben von M. Wörrle und P. Zanker, München, H.C. Beck, 1995, pp. 1-11.

- Ph. Gauthier, M.B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiarchique de Béroia*, Athenai, Kentron ellenikes kai romaikes archaiotetos, 1993.
- W. Habermann, "Gymnasien im ptolemäischen Ägypten. Eine Skizze". In *Das hellenistische Gymnasium*, herausgegeben von D. Kah und P. Scholz, Berlin, Akademie Verlag, 2004, pp. 335-348.
- C. Habicht, *Untersuchungen zur politischen Geschichte Athens im 3. Jahrhundert v. Chr.*, München, H.C. Beck, 1979.
- C. Habicht, "Athens and the Ptolemies", *Classical Antiquity* 11 (1992), pp. 68-90.
- C. Habicht, *Athènes hellénistique. Histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine* (trad. fr.: M. et D. Knoepfler), Paris, Les Belles Lettres, 2006.
- M.B. Hatzopoulos, "Comprendre la loi éphébachique d'Amphipolis", *Τεκμήρια* 13 (2015-2016), pp. 145-171.
- H. Heinen, recension à L. Koenen, *Eine agonistische Inschrift aus Ägypten und frühptolemäische Königsfeste* (Meisenheim am Glan, Hein, 1977): *Gnomon* 51 (1979), pp. 397-399.
- T.R. Henderson, *The Springtime of the People: The Athenian Ephebeia and Citizen Training from Lykourgos to Augustus*, Leiden, Brill, 2020.
- D. Kah, P. Scholz (Hrsgg.), *Das hellenistische Gymnasium*, Berlin, Akademie Verlag, 2004.
- N.M. Kennell, *The Gymnasium of Virtue: Education and Culture in Ancient Sparta*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1995.
- N.M. Kennell, *Ephebeia: A Register of Greek Cities with Citizen Training Systems in the Hellenistic and Roman Periods*, Hildesheim, Weidmann, 2006.
- P. Kopp, "Water Management in Philoteris". In *News from Texts and Archaeology. Acts of the 7<sup>th</sup> International Fayoum Symposium* (Cairo and the Fayoum, 29 October - 3 November 2018), edited by C. Römer, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2020, pp. 123-135.
- L. Lefebvre, "Quel souverain lagide fit don d'un gymnase à Athènes?", *Égypte Nilotique et Méditerranéenne – ENIM* 9 (2016), pp. 65-77;
- B. Legras, "Mallokeurion et mallokeurètes. Un rite de passage dans l'Égypte romaine", *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 4 (1993), pp. 113-127.
- B. Legras, "Les lecteurs des bibliothèques grecques dans l'Égypte ptolémaïque", *Sources. Travaux historiques* 41-42 (1995) [1997]: *Usages des bibliothèques. Actes de la Table ronde* (Paris, 22-23 février 1996).
- B. Legras, "L'enseignement de l'histoire dans les écoles grecques d'Égypte (III<sup>ème</sup> siècle av. n.è. - VI<sup>ème</sup> siècle de n.è.)". In *Akten des 21. Internationalen Papyrologenkongresses: Berlin, 13.-19. 8. 1995*. Bd. I, herausgegeben von B. Kramer et al. Stuttgart, Teubner, 1997, pp. 586-600.
- B. Legras, *Néotés. Recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, Genève, Droz, 1999.

- B. Legras, *Éducation et culture dans le monde grec (VIII<sup>e</sup> siècle av. J.C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.C.)*, Paris, Armand Colin, 2002.
- B. Legras, “Les experts égyptiens à la cour des Ptolémées”, *Revue historique* 624 (2002), pp. 963-991.
- B. Legras, *Lire en Égypte, d’Alexandre à l’Islam*, Paris, Éditions A. & J. Picard, 2002.
- B. Legras, “Les Spartiates dans l’Égypte hellénistique”. Dans *Sparte hellénistique (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle avant notre ère)*. Actes de la Table ronde (Paris, 6-7 avril 2012), édité par J. Christien et B. Legras, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté (*Dialogues d’Histoire Ancienne – DHA Suppl.*, 11), 2014, pp. 193-202.
- B. Legras, “Les cavaliers-clérouques dans l’économie du Fayoum ptolémaïque”. In S. Bussi, D. Foraboschi, “Continuità e discontinuità nella società, nell’economia e nella cultura dall’età classica a quella ellenistica e romana. Atti della Tavola rotonda (Milano, Università degli Studi, 16 settembre 2013)”, *Studi ellenistici* 29 (2015), pp. 339-433: 391-399.
- B. Legras, *Cléopâtre l’Égyptienne*, Paris, Les Belles Lettres, 2021.
- E. Lévy, “Remarques préliminaires sur l’éducation Spartiate”, *Ktèma* 22 (1997), pp. 151-160.
- H. Maehler, “Die griechische Schule im ptolemäischen Ägypten”. In *Schrift, Text und Bild*, herausgegeben von C. Lada und C. Römer, München, Saur, 2006, pp. 187-195.
- H-I. Marrou, *Histoire de l’éducation dans l’Antiquité*. Vol. 1: *Le monde grec*, Paris, Éditions du Seuil, 1948.
- O. Montevecchi, “Samaria e Samaritani in Egitto”, *Aegyptus* 76 (1996), pp. 81-92.
- M.P. Nilsson, *La scuola nell’età ellenistica* (trad. it.: W. Cavini), Firenze, La Nuova Italia, 1973.
- C. Orrieux, *Zénon de Caunos, parépidemos, et le destin grec*, Paris, Les Belles Lettres, 1985.
- M. Paganini, *Gymnasia and Greek Identity in Ptolemaic Egypt*, Oxford, Oxford University Press, 2022.
- C. Pélékidis, *Histoire de l’éphébie attique*, Paris, De Boccard, 1962.
- É. Perrin-Saminadayar, *Éducation, culture et société à Athènes. Les acteurs de la vie culturelle athénienne (229-88): un tout petit monde*, Paris, De Boccard, 2007.
- N. Richer, “Spartan Education in the Classical Period”. In *A Companion to Sparta*, edited by A. Powell, Hoboken, John Wiley & Sons, 2018, pp. 525-542.
- C. Römer, “The Gymnasium at Philoteris/Watfa in the Fayum”. In *News from Texts and Archaeology*. Acts of the 7<sup>th</sup> International Fayoum Symposium (Cairo and the Fayoum, 29 October - 3 November 2018), edited by C. Römer, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2020, pp. 109-121.

- S. Scheuble-Reiter, *Die Katökenreiter im ptolemäischen Ägypten*, München, H.C. Beck, 2012.
- H. Schweigert, "Greek Inscriptions", *Journal of the American School of Classical Studies at Athens* 9 (1940), pp. 309-357.
- T.L. Shear, *Kallias of Sphettos and the Revolt of Athens in 286 B.C.*, Princeton, American School of Classical Studies at Athens (*Hesperia* Suppl., 17), 1978.
- D. Thompson, "Language and Literacy in Early Hellenistic Egypt". In *Ethnicity in Hellenistic Egypt*, edited by P. Bilde *et al.*, Aarhus, Aarhus University Press, 1992, pp. 39-52.
- A.-E. Veïsse, *Les "révoltes égyptiennes". Recherches sur les troubles intérieures en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine*, Leuven, Peeters, 2004.
- P. Vidal-Naquet, *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de sociétés dans le monde grec*, Paris, Maspero, 1983.
- H. von Hesberg, "Das griechische Gymnasium im 2. Jh. v. Chr.". In *Stadt und Bürgerbild im Hellenismus*. Kolloquium (München, 24. bis 26. Juni 1993), herausgegeben von M. Wörrle und P. Zanker, München, H.C. Beck, 1995, pp. 13-27.
- F. Zucker, "Τυμνασίαρχος κώμης", *Aegyptus* 11 (1931), pp. 485-496.